



PROCES-VERBAL DU CONSEIL

Séance du 6 avril 2006 – n° 2

Etaient présents :

Collège A

M. Michel FROMM
M. Patrick GIRAUDOUX
M. Jean-Michel HENRIOUD
M. Jacques JULLIAND
M. Philippe PICART
M. Jean-Michel QUENARDEL
M. Christophe STRICKER
M. François VERNOTTE

Collège B

M. Pascale ADAMI
M. Jean-Pascal ANSEL
M. Jacques DUFFAUD
M. Abderrazzak KADMIRI
M. Yann KERSALE qui avait reçu procuration de M. Gérard DUPUIS
M. Oussama BARAKAT
M. Bruno TATIBOUET

Collège des IATOS

M. Serge ANDRE
M. Gilles BOSSUET
Mme Nadine CHAUVIN
M. Grégorio CRINI
Mme Patricia CYWINSKI
Mme Isabelle FRITSCH
Mme Catherine PELLET
M. Jean-Luc PINGITORE

Collège des usagers

Mlle Alexia BERTHOD
M. Jean-Marc GROSJEAN
M. Julien LAGARDE qui avait reçu procuration de M. Marc INACIO
M. Sébastien MARAUX
M. Nicolas PERNODET
Mlle Béatrice RONZI

Collège des personnalités extérieures

M. Nicolas BODIN
M. Dominique BOUTEILLER
M. Marc DAHAN
M. Didier GENDRAUD
Mme Antoinette GILLET
M. André TRIPARD qui avait reçu procuration de M. Claude VERMOT-DESROCHES

Membre de droit

Mme Odile PETITJEAN

En l'absence de M. Joël BERGER, élu vice-président de l'Université de Franche-Comté, le Conseil est présidé par M. Jean-Michel HENRIOUD.

M. Jean-Michel HENRIOUD rend hommage à M. BERGER pour le travail fourni pendant 9 ans en qualité de Directeur de l'UFR Sciences et Techniques, poste difficile.

Il demande ensuite l'approbation du procès verbal de la séance du Conseil du 16 février 2006.

Mlle RONZI demande une correction dans la première partie page 2, lire "Mlle RONZI regrette que l'on n'ait pas cherché à valoriser des filières qui n'attirent plus" au lieu de "Mlle RONZI regrette que l'on ait cherché à valoriser ..."

Après correction, le PV est adopté par :

37 voix pour

1 abstention

Ensuite, M. HENRIOUD présente un nouveau membre du Conseil : M. GENDRAUD Didier qui remplace M. Sébastien MAIRE, représentant de la ville de Besançon et lui souhaite la bienvenue.

I – Elections du Directeur

M. Jean-Michel HENRIOUD rappelle l'article 14 du statut de l'UFR ST qui indique que "Le Directeur de l'UFR ST est élu pour une durée de 5 ans renouvelable une fois par le Conseil de l'Unité siégeant en formation plénière. Le scrutin est secret à 3 tours : élection à la majorité absolue des membres présents ou représentés aux deux premiers tours, à la majorité relative au troisième tour....."

Trois enseignants chercheurs se déclarent candidats à l'élection :

M. Jean-Pascal ANSEL

M. Abderrazzak KADMIRI

M. Jean-Michel QUENARDEL

M. HENRIOUD propose que les opérations se déroulent comme suit :

Chaque candidat dispose d'un temps de parole de 15 à 20 minutes pour faire un exposé ; ordre de passage des candidats fixé par tirage au sort.

En cas d'égalité entre les candidats au 3^{ème} tour, il n'est pas prévu de 4^{ème} tour, dans ce cas, 2 solutions sont possibles pour départager les candidats :

1) désignation par tirage au sort

2) désignation du candidat le plus âgé

voire même une 3^{ème} proposée par M. QUENARDEL : le report de l'élection.

Après débat, M. HENRIOUD demande que l'on passe au vote :

* report des élections :

7 pour

31 contre

* tirage au sort

1 pour

2 abstentions

35 contre

* le candidat le plus âgé dans le grade le plus élevé :

35 pour

Cette dernière solution est donc retenue.

Exposé de M. Jean-Michel QUENARDEL (cf.document 1)

Les membres du Conseil interrogent M. QUENARDEL.

M. JULLIAND le questionne sur le lien enseignement/recherche : d'une part les étudiants recherchent la professionnalisation, d'autre part le LMD encourage à lier enseignement et recherche.

M. QUENARDEL répond que lorsque dans un master, une partie des enseignements est assurée par des enseignants chercheurs et l'autre partie par des professionnels, il y a une ouverture différente. Les anciens doctorats de 3^{ème} cycle sont regrettés, car ils étaient moins longs.

En ce qui concerne la relation recherche/enseignement, c'est au sein de chaque équipe qu'une réflexion doit s'engager.

M. GIRAUDOUX trouve que la gestion des filières professionnelles est lourde et que la priorité serait de constituer une logistique pour faciliter la gestion, car le travail est actuellement fait par des enseignants qui ne font plus de recherche.

M. QUENARDEL reconnaît le déficit logistique alors que les enquêtes s'alourdissent. Par contre, il sera très difficile de déléguer les relations avec les maîtres de stage en entreprise car la discussion porte sur des projets de recherche.

M. HENRIOUD déclare qu'un moyen de faire serait de regrouper les départements pour avoir un groupement de moyens.

M. QUENARDEL se déclare d'accord avec ce point de vue ; il se dit pour le système du département.

M. Michel FROMM intervient pour dire son souhait de placer le débat à la fin, après présentation du programme de chaque candidat, ce qu'approuve également M. Jacques DUFFAUD.

M. HENRIOUD donne son accord pour que le grand débat ait lieu après quelques questions générales.

Exposé de M. Abderrazzak KADMIRI (cf. document 2)

M. KADMIRI conclut par un engagement : « Je m'engage à redonner un vrai sens au fonctionnement de notre Conseil, ainsi qu'à remettre en place les commissions. »

M. VERNOTTE l'interroge sur l'intégration de l'IUFM dans les UFR.

M. KADMIRI répond qu'on a parlé d'un rapprochement IUFM/UFR ST, mais que le projet reste à faire.

M. GIRAUDOUX relance le débat sur les moyens logistiques.

M. KADMIRI déclare que les questions financières n'ont jamais été un problème, mais que c'est une question de moyens en ressources humaines ; il faudrait un appui aux équipes pédagogiques, or la création de postes n'est pas « élastique ».

Il propose de prévoir et d'encourager les décharges d'enseignement pour que les enseignants puissent s'impliquer dans l'administration.

M. GIRAUDOUX fait remarquer qu'il serait dangereux de tomber dans l'abus et de transférer sur les enseignants chercheurs des charges de secrétariat;

M. KADMIRI poursuit par l'exemple des chimistes qui ont créé un département commun pédagogique et recherche, ce qui n'est pas facile, mais ce vers quoi il faut tendre, car actuellement dans les autres secteurs, il n'y a que des départements d'enseignement.

Exposé de M. Jean-Pascal ANSEL (cf document 3)

Après cette dernière présentation, M. GIRAUDOUX pose la **question de la pertinence d'une lisibilité de l'UFR au niveau international**. L'UFR est-elle un lieu où se décline et émerge une politique d'université ou est-ce la somme des politiques d'UFR qui font la politique de l'Université ?

M. ANSEL répond qu'au niveau de l'UFR, on a la connaissance de proximité du terrain, mais que la politique de recherche se fait à l'Université et dans les laboratoires. L'UFR peut être un aiguillon, un relai pour l'Université, c'est un niveau de gestion.

M. KADMIRI constate que la tendance est aux regroupements, par exemple des "doctorats communs" avec les écoles d'ingénieurs ; si tout vient d'en haut, comme la création de "FEMTO", l'UFR ne devrait pas être écartée de tout ; il souhaite que celle-ci reste un centre de "débat".

M. QUENARDEL est d'accord avec M. KADMIRI et souhaite que les commissions se réunissent plus souvent.

M. PICART soulève une question très concrète par rapport à la préparation du nouveau contrat quadriennal : "on sait que nos effectifs stagnent, beaucoup de promesses sont faites pour apporter des moyens, mais les IATOS sont en nombre insuffisant, et on sait aussi que les enseignants ne sont pas faits pour l'administratif, **comment voyez-vous la redistribution du potentiel par rapport à la nouvelle carte des formations ?**"

M. QUENARDEL répond que 133 postes IATOS sont affectés à l'UFR ST, soit un déficit de 40 postes. On perçoit une compensation financière ; cependant il serait difficile de déplacer les personnes ; la seule solution est le recrutement par contrat 10 mois sur fonds propres.

M. KADMIRI répond que les commissions IATOS pourront faire des propositions à ce sujet.

L'UFR apparaît "surdotée", ce qui n'est pas exact. Les contrats de 10 mois sont une solution ; mais bien que les personnes recrutées le soient sur budget propre, comme, par exemple, dans des formations professionnalisantes, tous les ans il faut monter au créneau pour que les contrats soient reconduits.

Le Président va veiller à ce que cela change, après 5 ans de contrat, on pourra recruter ces personnes en CDI, c'est bien si on peut ainsi régulariser une situation.

M. ANSEL distingue deux points :

1) comment fait-on face à la précarité ? Il y a nécessité à faire remonter nos besoins, on est considéré comme surdoté, mais on a des spécificités en sciences

2) comment se dessine la nouvelle carte ? ; l'objectif est de rendre cohérente la carte de formations (cas de FEMTO) ; avec Chrono-écologie et LBE ainsi que les autres regroupements prévus, il faut travailler dans le même sens.

Sur le fonctionnement en départements, on a des situations très contrastées à l'UFR ; si on cherche à articuler mieux enseignement et recherche, il faut le faire en cohérence avec le fonctionnement en départements.

M. BARAKAT pose le **problème de l'ingérence pédagogique**. Le Directeur doit donner son avis, c'est normal, mais il faut que le Directeur signe toute admission proposée par les commissions.

M. ANSEL trouve le terme "ingérence" inapproprié. La commission pédagogique est nommée par le Directeur selon les textes. Un dossier de candidature a été constitué en concertation au sein de la composante ; il permet de suivre la candidature de l'étudiant du début jusqu'à la fin. Il souhaite une convergence avec la Formation Continue.

M. KADMIRI s'engage à donner l'autonomie aux équipes pédagogiques : "quand une équipe valide, je considère que la candidature est validée".

M. QUENARDEL déclare qu'il rejoint cet avis. Il imagine mal que la décision d'une commission de spécialistes puisse être remise en cause, c'est pareil pour une commission pédagogique, elle a la responsabilité du recrutement.

M. ANSEL tient à expliquer : les cas signalés ont tous été remontés à la Présidence, , selon ses souhaits, au niveau politique.

M. QUENARDEL affirme qu'on ne peut pas mettre en cause le travail des commissions, car il y a un respect de la tradition universitaire.

M. HENRIOUD demande aux candidats de ne pas faire de débat entre eux.

Mlle RONZI interroge M. QUENARDEL, sur **la place de l'étudiant**.

M. QUENARDEL répond qu'il souhaite avoir les adresses électroniques des étudiants pour communiquer.

Le rôle des uns est de transmettre le savoir ; le rôle de l'établissement est d'aller chercher des moyens de fonctionnement auprès des collectivités territoriales, ainsi dans le master professionnel, grâce à l'apport du Conseil Régional, il peut avoir un matériel de qualité. Les étudiants ont la nécessité de participer à la vie de l'établissement.

M. FROMM interroge sur le problème **des flux entrants liés à l'attractivité de l'UFR**. Que proposent-ils pour la rendre attractive ?

Pour M. KADMIRI, il va falloir en premier lieu, communiquer. Il faut imaginer d'autres actions, telle qu'une caravane de la Science et de la Technologie. Il faut faire du travail de proximité, motiver les collègues et aller dans les lycées pour parler de nos formations. Il ajoute qu'il faut également maintenir le nombre d'étudiants ; il existe FGS au 2^{ème} semestre (Formation Générale Scientifique), mais il serait bien de donner des bases aux étudiants au 1^{er} semestre, pour qu'ils puissent suivre le 2^{ème} semestre.

M. ANSEL propose une piste "l'Eco-Campus", le but serait de lancer un label pour être identifié, aller dans les lycées et les classes pour avoir un contact direct. Il faut également une carte de formation lisible, débouchant sur des métiers clairement définis, et identifier toutes les sorties professionnelles. On fait des passerelles entre filières courtes et filières longues, mais on doit faire aussi dans l'autre sens et l'afficher au départ. La concertation est nécessaire. Il ajoute que l'attractivité est liée à la reconnaissance ; le but est de mettre en cohérence nos compétences et notre carte.

M. QUENARDEL constate une désaffectation importante, globale de tous les étudiants en sciences, face à une augmentation des étudiants en prépa. Il est d'accord avec Jean-Pascal ANSEL pour une identification des formations : si c'est de la biologie, il faut clairement l'identifier en biologie.

M. Jean-Michel HENRIOUD rappelle que le concours "Faites de la Science" va dans ce sens.

M. Gilles BOSSUET questionne les candidats sur **le rôle du Conseil de gestion dans la restructuration de la recherche**.

M. QUENARDEL répond que l'on doit avoir une "commission Recherche" au sein du Conseil d'UFR. On va de toute façon vers une structuration différente, comportant des programmes européens, voire internationaux. L'UFR donne un avis, c'est le Conseil Scientifique qui prend les décisions.

M. HENRIOUD signale que la commission de recherche fonctionne, mais qu'elle n'a pas de grain à moudre, car pas d'information transmise par l'Université.

M. KADMIRI partage le point de vue de M. QUENARDEL, les décisions ne doivent pas être que politiques, on apprend toujours par les médias, exemple: la création du PRES de Bourgogne. L'information doit circuler dans tous les sens ; les commissions informent et en retour le Directeur doit apporter les informations au Conseil.

M. ANSEL souhaite qu'il n'y ait pas de redondance. Pour faire fonctionner la commission recherche, on ne doit pas calquer les mêmes créneaux. Les orientations politiques doivent être accompagnées d'une vision locale et globale de l'UFR.

M. JULLIAND demande comment articuler toutes les instances : les commissions formées par des élus, les départements, les écoles doctorales... Car le niveau fonctionnel est absent des commissions.

M. ANSEL, en ce qui concerne la commission des études et de l'équipe de formation, a essayé de les faire fonctionner en articulant la dimension politique du Conseil et l'organe fonctionnel. Il faut faire des géométries variables selon l'ordre du jour.

M. QUENARDEL pense que c'est une chose que d'avoir des commissions issues du Conseil ; sur le plan financier, s'agissant d'une commission technique, il ne devrait y avoir que des membres du Conseil ; par contre sur la recherche, on peut l'élargir. Quant à la commission des personnels, il devrait y avoir 2 sous commissions : BIATOS et enseignants.

M. KADMIRI confirme que les commissions devraient être élargies aux membres extérieurs au Conseil.

M. BARAKAT fait remarquer que la commission des Etudes ne s'est pas réunie souvent : 3 réunions en tout.

M. ANSEL répond que des sous commissions ont été créées et qu'au total, il y en a eu beaucoup plus de 3, surtout en comptant toutes les réunions de l'équipe de formation.

Mme Catherine PELLET déclare qu'elle fait partie de la commission des Travaux depuis le 9 juillet 2004, mais qu'elle n'a jamais été convoquée.

M. BARAKAT précise que le constat est global : les commissions ne se réunissent pas.

Serge ANDRE intervient au sujet de **la commission IATOS, et du problème de transparence**. Il dénonce le manque d'information qui est une entrave à l'avancement des projets. Le futur Directeur devra s'engager à informer les membres du Conseil. Car dans les années précédentes, il n'y a jamais eu de véritable débat. Il y a des projets, et on sait que ces projets seront limités en moyens.

Il aimerait que le Directeur dise qu'il va se battre pour obtenir les moyens en personnels. M. CONDE va mettre en place une commission sur la précarité, il faut faire des propositions, on a l'habitude de faire un constat des lieux et on laisse

aller les choses. Il espère que le nouveau Directeur sera plus percutant au niveau des instances universitaires, son rôle est fondamental.

Mlle RONZI demande de ne pas oublier les étudiants ; car ils n'ont pas toujours été convoqués à certaines commissions. M. BOSSUET voudrait faire un lien avec le contexte de la recherche. Il trouve inadmissible de taire les moyens, sous prétexte qu'on ne peut pas avoir de poste. Il espère qu'il y aura une position collective pour faire sortir des demandes de moyens. Le Directeur représente-t-il la communauté scientifique ou sert-il de courroie de transmission ?

M. GROSJEAN soulève le **problème de l'attractivité à la sortie** et des stages en entreprise. Les candidats sont d'accord pour attirer l'entreprise à l'Université par le biais des forums ; en ce qui concerne l'apprentissage, l'insertion dans le milieu professionnel est assurée.

Un dernier débat porte sur les **PRES** (pôle de recherche scientifique) et le rapprochement avec l'Université de Bourgogne. M Quenardel se déclare surpris de ce rapprochement, M Ansel pense que la volonté de créer un PRES se heurte à une méconnaissance mutuelle et M Kadmiri se réjouit d'un nouveau départ possible avec Dijon.

M. HENRIOUD demande que l'on passe au vote :

1^{er} tour, résultats :

- Abderrazzak KADMIRI : 22 voix
- Jean-Pascal ANSEL : 10 voix
- Jean-Michel QUENARDEL : 6 voix

M. KADMIRI, élu au premier tour, remercie les membres du Conseil.

II – Elections des étudiants

M. HENRIOUD annonce que le collège Usagers doit être renouvelé cette année car les étudiants sont élus pour 2 ans ; la dernière élection datant du 18 mai 2004.

L'échéancier des élections est fixé, avec l'accord des étudiants, aux dates suivantes :

- jeudi 18 mai 2006 : jour du scrutin
- vendredi 12 mai 2006 : dépôt des candidatures

L'arrêté de convocation du collège électoral sera affiché avant les congés de printemps qui débiteront le 15 avril.

III – DBM n°1

Le récapitulatif joint au PV (document 4) est distribué aux membres du Conseil et présenté par Mme PETITJEAN.

Figurent sur ce document principalement les demandes de reports de crédits, autres que ceux du contrat quadriennal, transmises par les différents centres de responsabilité ; ainsi que les reports demandés par la Direction pour des crédits arrivés en fin d'exercice, après la clôture des engagements.

M. VERNOTTE signale que ce type de document pourrait être discuté en commission des finances, mais qu'au niveau du Conseil, il n'en voit pas l'intérêt.

Projet adopté par les membres du Conseil (8 abstentions, 2 contre).

IV – Le mouvement des étudiants

Cette opération a été ajoutée à l'ordre du jour pour la durée du mouvement face à la période d'examens qui arrive. Le conflit qui s'éternise risque de compromettre l'année universitaire. Quelle décision prendre ?

Mlle RONZI signale que le ton commence à monter entre les antagonistes ; de plus en plus d'étudiants revendiquent le droit d'aller en cours, cependant la majorité des étudiants s'est prononcée pour la poursuite de la grève jusqu'au lundi 10 avril inclus ; le vote étant le seul moyen démocratique pour trancher, le respect de cette décision lui paraît incontournable. Une discussion s'engage sur cette piste. Parmi les difficultés, se trouvera le cas de certaines unités qui n'ont pas commencé, alors que les étudiants vont partir en stage ; des examens sont également prévus lundi 10 avril, juste avant le départ en stage des étudiants. Ceux-ci ne pourront pas revenir pour passer des examens.

Une assemblée générale des étudiants est prévue vendredi 7 avril à 14 heures dans l'amphithéâtre A, y participeront tous les membres du bureau et des volontaires parmi les membres du Conseil.

Une proposition commune est arrêtée :

- 1) suspension des cours le mardi
- 2) négociation de l'organisation des examens cas particulier de ceux qui partent en stage
- 3) organisation des TP à partir de vendredi .

A 18 heures 25 la séance du Conseil est levée

La secrétaire de séance

Odile PETITJEAN